

LE GUIDE POUR IMMATRICULER VOTRE ENTREPRISE AVEC BUSINESS FOCUS

JUIN 2024



03 Be Business Focus

04 Qu'est-ce que l'immatriculation de son entreprise ?

05 Comment réaliser sa création et son immatriculation ?

06 Les formules d'immatriculation digitales de Be Business Focus

07 Comment s'immatriculer avec Be Business Focus ?

Be Business Focus

Outil de digitalisation de la fonction administrative pour mieux collaborer avec son expert-comptable, optimiser sa relation client, et piloter sa trésorerie afin de se concentrer pleinement sur son activité.

Hubert TONDEUR

Associé - Co-fondateur de Be Business Focus

Diplômé d'expertise comptable et titulaire de la Chaire Comptabilité et Gouvernance du CNAM, je suis un des co-fondateurs du cabinet d'audit Alliance-Experts et de la solution Be Business Focus.



La solution Be Business Focus vous permet de :

- Générer vos statuts en un clic et déposer votre capital en ligne
- Créer et déposer l'intégralité de votre dossier d'immatriculation en ligne
- Digitaliser vos devis, bons de commande pour générer vos factures électroniques
- Piloter efficacement vos dépenses et vos frais
- Récupérer vos données bancaires pour faire un rapprochement automatique
- Visualiser votre activité grâce au tableau de bord dynamique
- Générer des liens de paiement avec vos factures

I. Qu'est-ce que l'immatriculation de son entreprise ?

Immatriculer son entreprise consiste à réaliser l'ensemble des démarches administratives nécessaires, auprès du greffe du tribunal de commerce pour donner une existence légale à votre entreprise et ce, afin de démarrer votre activité.

Il s'agit de réaliser un dossier de constitution qui sera déposé auprès du Greffe du Tribunal de Commerce. Ce dossier est constitué de plusieurs pièces dont les principales sont :

- **Les statuts** : ce document fixe le choix de la forme de la société créée, reprendra les principales informations sur les associés, l'activité, le nom commercial, le siège social et les apports. Et surtout pourra définir les règles de fonctionnement de la société et les rapports entre associés. Du choix de la forme de la société découlera des conséquences comptables, fiscales et sociales pour toutes les personnes ressortissantes de l'Union Européenne ;
- **L'attestation de non-condamnation** : les associés doivent attester être en capacité de gérer l'entreprise qu'ils sont en train de créer. Les dirigeants ne doivent pas avoir fait l'objet de condamnations leur interdisant de gérer une entreprise consécutive à une infraction au droit des sociétés. Cela peut être de l'abus de biens sociaux, la présentation de comptes infidèles, le défaut d'établissement des comptes annuels ou encore l'omission volontaire de déclaration d'une cessation des paiements ou dans le cadre d'un prononcé de faillite personnelle ;
- **L'attestation de domiciliation** : les dirigeants doivent attester du lieu de domiciliation de l'entreprise. Chez eux – mais uniquement chez le dirigeant dans ce cas – dans des bureaux ou des ateliers pris en location, dans un centre de domiciliation. Dans tous les cas, il est nécessaire d'attester de la localisation du siège social et d'attester ou de justifier avoir la libre disposition des locaux.
- **L'attestation de parution** : la création d'une société nécessite d'en faire la publicité dans un journal d'annonce légale. Il s'agit d'une annonce dans un journal agréé qui reprendra l'ensemble des informations sur la raison sociale, le capital, le siège, l'activité, le ou les dirigeants. A cette occasion, le journal d'annonces légales fournit une attestation de parution à joindre au dossier.
- **La déclaration relative au(x) bénéficiaire(s) effectif(s)** : cette déclaration est à établir dans le cadre de la prévention des opérations de blanchiment. Il s'agit d'identifier les associés directs ou indirecte détenant plus de 25% du capital.

II. Comment réaliser sa création et son immatriculation ?

Jusqu'à présent, vous disposiez de plusieurs voies pour immatriculer votre société.

1. Vous pouvez vous adresser à un professionnel du droit ou du chiffre comme un avocat ou un expert-comptable. La valeur ajoutée d'un tel professionnel est sans conteste le conseil et l'accompagnement dans le choix de la structure et dans le montage de statuts complexes. Il peut vous accompagner sur la partie administrative mais là n'est pas sa plus-value ;
2. Vous pouvez réaliser cela « seul » mais cela nécessite d'avoir des notions juridiques pour faire les choix judicieux et des notions administratives pour ne pas se tromper dans les démarches. Cela risquerait de rallonger le délai d'immatriculation (déjà long). De plus, vous aller passer du temps sur un sujet qui vous détourne du développement de votre activité ;
3. Vous pouvez passer par une LegalTech, c'est-à-dire une plate-forme digitale qui va vous permettre de faire votre processus de création de façon plus ou moins automatisé. Selon les acteurs les tarifs seront variables selon les formules choisies – avec ou sans accompagnement – avec ou sans l'annonce légale – avec les frais de RCS. C'est une solution souple mais dont il est parfois difficile d'apprécier le coût réel au départ de son processus d'immatriculation. Il faut savoir que pour la plupart d'entre-elles l'accompagnement est réalisé par des conseils partenaires (dont il faudra payer les honoraires).

Désormais, avec Be Business Focus, vous pouvez bénéficier d'un service complet sans surprise de tarif. Nous visons les créateurs qui ont déjà une idée de la structure qu'ils veulent créer, car ils se sont renseignés auprès de professionnels ou ont une compétence sur le sujet. Mais comme nous sommes au sein d'un cabinet d'expertise-comptable, nous pouvons également les orienter à la demande. Notre solution permet de répondre à vos demandes tout au long du processus de création. Et c'est au travers de formulaires que vous constituez vos statuts et l'ensemble des pièces du dossier qu'il faudra alimenter par des documents légaux – pièce d'identité par exemple... Et en 30 à 50 minutes vous avez réalisé votre dossier...

Notre offre comprend, le coût de l'annonce légale, le coût du greffe et la gestion du dépôt...**c'est un tarif tout compris sans surprise !**

III. Les formules d'immatriculation digitales de Be Business Focus

Nos trois formules correspondent aux besoins de la grande majorité des entrepreneurs pour créer votre SASU, SAS, EURL, SARL. Et si vous investissez dans l'immobilier vous pouvez créer votre SCI.

Avec la formule à **90 € ht**, via nos formulaires vous générez vos statuts et les pièces du dossier. Il vous reviendra de produire le MO, l'attestation des bénéficiaires effectifs, de faire votre annonce légale et de déposer le tout au greffe. Il s'agit d'un premier niveau d'assistance pour ceux qui veulent gérer le processus eux-mêmes.

Avec la formule à **330 € ht**, nous nous occupons de tout, sauf du dépôt des fonds. L'annonce légale et les frais de RCS sont compris dans ce tarif, ainsi que la gestion de l'immatriculation auprès du greffe du tribunal de commerce. Ce qui nous conduit à générer :

- les statuts et nous vous proposons une signature en ligne (via Docusign) ;
- l'attestation de domiciliation ;
- l'attestation de non-condamnation ;
- l'annonce légale et sa publication ;
- la déclaration des bénéficiaires effectifs.

Nous assurons le dépôt et le suivi du processus d'immatriculation pour récupérer le Kbis entre 1 et 3 jours ouvrés (en moyenne).

Pour vous faciliter la vie, nous proposons également une assistance par mail, chat ou téléphone tout au long du processus d'immatriculation.

La 3eme formule, à **430 € ht**, permet de nous confier via notre notaire partenaire, le dépôt des fonds de votre société en création...et là c'est du 100% digital...100% depuis la maison !

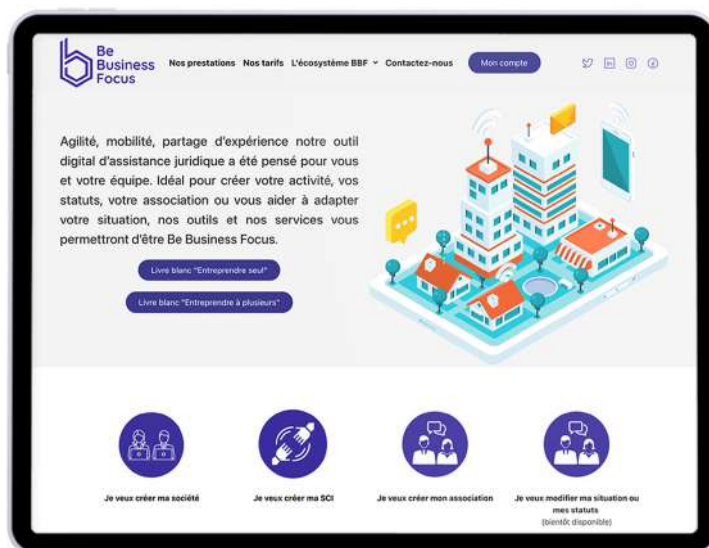
Avec Be Business Focus, il n'y a pas de surprise sur le tarif. Pour les formules à **330 € ht** et à **430 € ht**, les frais administratifs facturés par le Greffe et les coûts de l'annonce légale sont inclus.

Avec Be Business Focus, faites confiance à une équipe de professionnels du conseil qui a su mettre en place les outils digitaux complets pour réduire les barrières à l'entrée que constituent la lourdeur administrative et le coût de création.

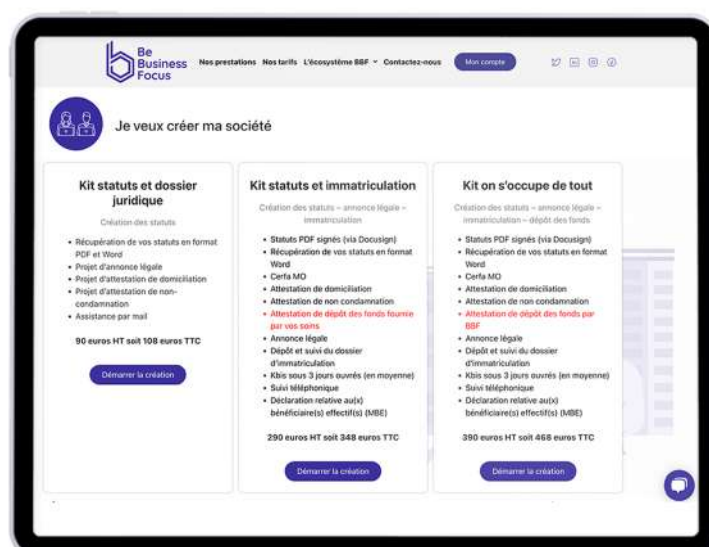
IV. Comment s'immatriculer avec Be Business Focus ?

Pour commencer, vous vous rendez sur le site juridique Be Business Focus, via le lien suivant : <https://juridique.bebusinessfocus.com/>

Rendez-vous sur la page ci-dessous :



Choisissez « **Je veux créer ma société** », puis vous trouverez nos 3 formules, choisissez-en une...



Remplissez le formulaire afin de vous enregistrer dans notre CRM.

The screenshot shows a web form titled "Je veux créer ma société" (I want to create my company) on the Be Business Focus website. The form is for creating a new company and includes the following fields and options:

- Gender:** A dropdown menu with "Homme" (Male) selected.
- Name:** A text input field with "Othello" entered.
- Surname:** A text input field with "Clément" entered.
- Email:** A text input field with "clément.othello@domaine.fr" entered.
- Do you want to create a company alone or with others?**
 - ☒ Je crée mon entreprise seul (I create my company alone)
 - ☐ Je crée mon entreprise à plusieurs (I create my company with others)
- When will you start your company's activity?**
 - ☐ Immédiatement (Immediately)
 - ☒ Dans une semaine (In one week)
 - ☐ Dans un mois (In one month)
 - ☐ Plus tard (Later)
- Which form of company do you want to create?**
 - ☒ SAS

At the bottom of the form, there is a "Je valide" (I validate) button and a "Retour à l'accueil" (Return to home) link. A small disclaimer at the bottom states: "Be Business Focus a besoin des coordonnées que vous nous fournissez pour vous contacter au sujet des produits et services que nous vous proposons. Vous pouvez vous désabonner à tout moment. Consultez notre politique de confidentialité pour en savoir plus sur nos modalités de désabonnement, ainsi que sur notre politique de confidentialité et sur notre engagement vis-à-vis de la protection de la vie privée."

Et voici le premier formulaire, celui du choix de la forme juridique, le type de société retenu, EURL, SARL, SASU, SAS... Il vous est également possible de créer une SCI via un autre formulaire.

The screenshot shows a screen titled "TYPE DE SOCIÉTÉ" (Company Type) with two main categories: "SEUL" (Alone) and "À PLUSIEURS" (With others). Under "SEUL", there are two buttons: "EURL" and "SASU". Under "À PLUSIEURS", there are two buttons: "SAS" and "SARL". At the bottom of the screen, there are two buttons: "PRÉCÉDENT" (Previous) and "SUIVANT" (Next). The Be Business Focus logo is in the bottom left corner, and the Alliance Experts logo is in the bottom right corner. The footer also includes the text "Partenaire officiel de la région Île-de-France" and "Partenaire officiel de la région Île-de-France".

Choisissez la forme juridique que vous souhaitez retenir et validez

Le deuxième formulaire, celui des premières informations sur la société elle-même. Sa raison sociale (son nom) et son objet social (son activité). Attention à bien vérifier que la raison sociale n'est pas déposée par une autre société – un petit tour sur le site de l'INPI s'impose – et que l'objet est suffisamment détaillé.

The screenshot shows the 'TYPE DE SOCIÉTÉ' (Type of Company) form. It includes fields for 'Dénomination sociale *' (Social denomination), 'Dénomination commerciale si différente de la dénomination sociale' (Commercial denomination if different from the social denomination), 'Objet social *' (Social object), and 'Adresse du siège social' (Social headquarters address) with sub-fields for 'Adresse *', 'Ville *', and 'Code postal *'. Navigation buttons 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' are at the bottom. The footer features the 'Be Business Focus' logo, app store links, and the 'ALLIANCE EXPERTS' logo.

Le troisième formulaire est celui des deux dates essentielles :

- la clôture comptable – souvent le 31 décembre et de préférence une fin de trimestre (31 mars, 30 juin, 30 septembre).
- La date de début d'activité, le plus généralement, elle suit de quelques jours la création de votre société.

Attention, la création sans activité entraînera des frais lors de la mise en activité.

The screenshot shows the 'LES DATES DE LA SOCIÉTÉ' (Company Dates) form. It includes a date picker for 'Date de clôture de 1er exercice *' (1st fiscal year closing date) and a section for 'Date de début d'activité' (Start of activity date) with three buttons: 'IMMÉDIATEMENT' (highlighted), 'PLUS TARD', and 'SANS ACTIVITÉ'. A note below states '(Immédiatement en date de signature des statuts)'. Navigation buttons 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' are at the bottom. The footer features the 'Be Business Focus' logo, app store links, and the 'ALLIANCE EXPERTS' logo.

Le quatrième formulaire est celui des associés : civilité, situation conjugale, adresse... On remplit une page par associé, personne physique ou morale.

Ensuite, parmi les associés vous aurez à choisir celui ou ceux qui seront les représentants légaux, Gérants ou Président...Attention, ce peut-être également un non associé qui assume cette fonction. En SAS, vous avez la possibilité de désigner un directeur général en complément du Président (sur option).

Après cette étape, il faut fixer le siège de votre entreprise. Chez vous – mais uniquement si vous êtes dirigeant – dans un espace loué spécifiquement ou auprès d'une structure de domiciliation.

Ensuite, vous devez mentionner les apports de chaque associé, le plus souvent en cash (des apports en numéraire), parfois en nature, il s'agit d'apports de matériel.

Les apports en numéraire – le cash – peuvent faire l'objet d'un apport partiel à la création...à vous de décider...mais notre outil vous guide...

Généralement, vous déposez les fonds auprès de votre banque, il faudra nous fournir votre attestation de dépôt des fonds dont la date doit être mentionnée dans les statuts... Si vous ne savez pas où déposer les fonds du capital, pas de souci, Be Business Focus offre une formule à **390€ ht**, pour une immatriculation complète avec un dépôt de votre capital auprès de notre notaire partenaire.

This screenshot shows the 'LES APPORTS À LA SOCIÉTÉ EN CRÉATION PAR L'ASSOCIÉ(E)' form. It includes a text input field for 'Apports en numéraire - montant en chiffres', followed by two questions: 'Y a-t-il un apport en nature ?' and 'Y a-t-il des apports en industrie ?'. Each question has 'OUI' and 'NON' radio button options. At the bottom, there are 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' buttons. The Be Business Focus logo and 'ALLIANCE EXPERTS' logo are visible at the bottom.

This screenshot shows the 'CAPITAL ET DÉPÔT DES FONDS' form. It includes a text input field for 'Le capital de la société BE BUSINESS FOCUS est de 1 euros', followed by a question: 'Souhaitez-vous décrire la nature de vos apports en numéraire ?'. Below this is another question: 'Souhaitez-vous déposer effectivement le dépôt des fonds ?'. Each question has 'OUI' and 'NON' radio button options. At the bottom, there are 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' buttons. The Be Business Focus logo and 'ALLIANCE EXPERTS' logo are visible at the bottom.

Bien souvent vous prenez quelques engagements ou réalisez des achats avant la création : Be Business Focus vous permet de mentionner les acte(s) juridique(s) réalisés avant la création pour les reporter dans les statuts.

This screenshot shows the 'ACTES JURIDIQUES' form. It includes a question: 'Avez-vous accompli des actes juridiques pour le compte de votre société préalablement à la signature des statuts ?'. Below this is a 'OUI' and 'NON' radio button selection. A note explains: 'Les actes concernés doivent avoir été effectués au nom et pour le compte de la société en formation. Exemple : signature d'une promesse de bail commercial, signature de propositions commerciales pour la création d'un site web, achats de matériels...'. At the bottom, there are 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' buttons. The Be Business Focus logo and 'ALLIANCE EXPERTS' logo are visible at the bottom.

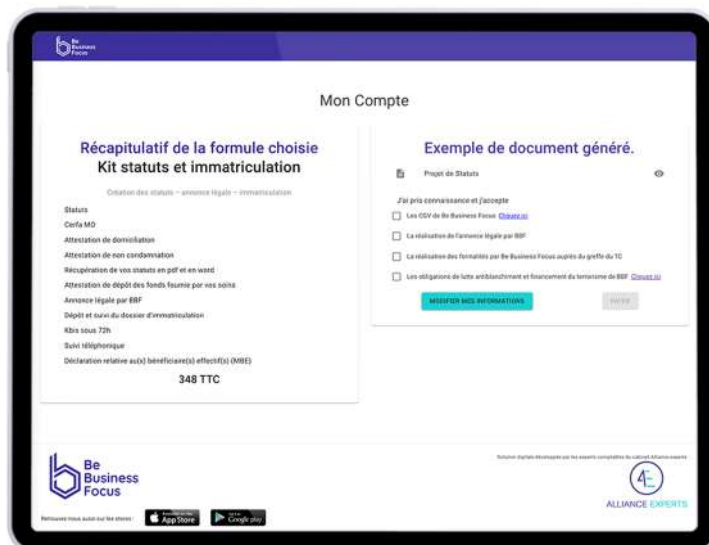
Vous avez la possibilité de nommer dans les statuts un commissaire aux comptes...Mais avec la loi Pacte...ce sera certainement pour plus tard lorsque votre société aura grandi...

The screenshot shows the 'COMMISSAIRE AUX COMPTES' (Auditor) screen. At the top, the title 'COMMISSAIRE AUX COMPTES' is displayed. Below it, a question asks: 'Souhaitez-vous nommer un commissaire aux comptes pour votre société en création?' (Do you want to appoint an auditor for your company in creation?). There are two buttons: 'OUI' (Yes) and 'NON' (No). Below these buttons are 'PRÉCÉDENT' (Previous) and 'SUIVANT' (Next) buttons. The bottom of the screen features the 'Be Business Focus' logo, app store links for 'App Store' and 'Google play', and the 'ALLIANCE EXPERTS' logo.

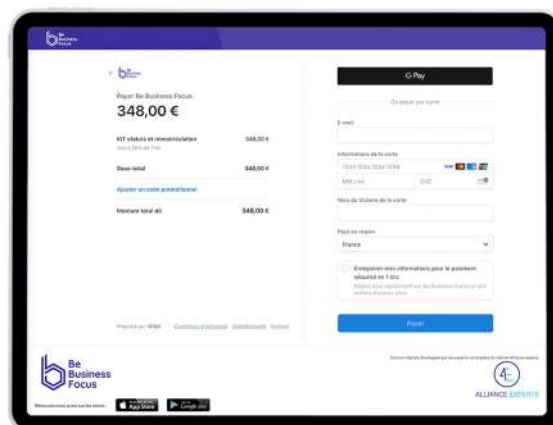
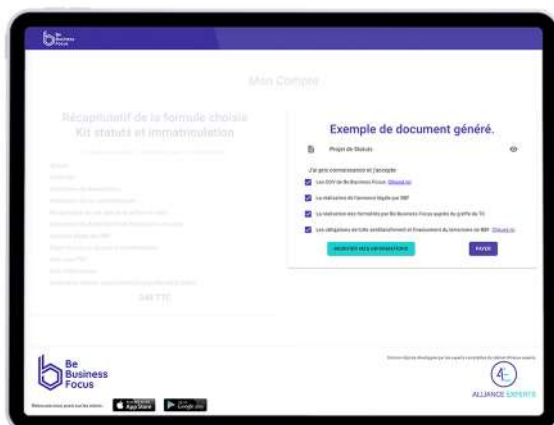
C'est fini ou presque... vous pouvez visualiser un récapitulatif de votre questionnaire et en modifier le contenu si cela est nécessaire.

The screenshot shows the 'RÉCAPITULATIF' (Summary) screen. It displays a summary of the information entered in the questionnaire. The sections are: 'Informations de base' (Basic information) with 'Be business Focus' (Type de société, nom de la société, adresse du siège et dates de la société); 'Associé(s)' (Associate(s)) with 'Clément offerle Clément' (Personne physique); and 'Informations administratives' (Administrative information) with 'Be business Focus' (Siège social, numéro(s) de président(e)(s), capital, autres juridiques, CAC...). At the bottom, there are 'PRÉCÉDENT' (Previous) and 'CRÉER LES DOCUMENTS' (Create documents) buttons. The bottom of the screen features the 'Be Business Focus' logo, app store links for 'App Store' and 'Google play', and the 'ALLIANCE EXPERTS' logo.

Vous accédez à une page récapitulative avant paiement. Vous pouvez déjà visualiser votre projet de statut.



IMPORTANT : Cochez les cases obligatoires (CGV, procuration pour réaliser votre annonce légale etc) et payez le montant de la formule choisie. Vous recevrez une facture sur l'adresse mail mentionnée au moment du paiement.



Vous accédez à vos documents, relisez-les attentivement. Sachez que vous avez la possibilité de nous contacter si vous découvrez une erreur en dernière minute. **IMPORTANT : Cochez la case de conformité des documents.**

Vous devez ensuite déposer vos justificatifs – pièce d’identité – attestation de domiciliation – autorisation pour les activités réglementées – kbis pour les associés personne morale – copie du bail ... bref nous vous guidons dans ce qui est obligatoire à fournir... Et vous devez impérativement déposer l’attestation de dépôt des fonds.

Maintenant c'est fini, vous allez recevoir une demande de signature de tous vos documents via l'application Docusign.

L'équipe Be Business Focus s'occupe de réaliser votre annonce légale et de déposer votre dossier de manière digitale auprès du Greffe pour obtention du Kbis et du cerfa M0.

Une fois cette étape réalisée, vous pouvez vous reconnecter quand vous le souhaitez pour retrouver l'ensemble de vos documents d'immatriculation dans votre espace sécurisé (Kbis, justificatif de paiement au Greffe etc).

Vous souhaitez suivre le processus dans son intégralité en vidéo ? Pas de souci, vous pouvez visionner notre démonstration complète de 25 min via le lien suivant :

<https://youtu.be/3OoP-o6OYCw>



Dès maintenant, téléchargez notre application pour gérer votre activité en toute mobilité !

Contactez-nous via notre site www.bebusinessfocus.com pour recevoir des conseils personnalisés sur le statut le plus adapté à votre activité !



Pour nous contacter

 info@bebusinessfocus.com

 07.82.47.39.75

 www.bebusinessfocus.com

 33 Rue de Roubaix 59200 Tourcoing